



## Légumes de plein champ et d'industrie

**N°01**  
**24/04/2025**



### Animateur filière

Aurore TAILLEUR  
**FREDON N-A**  
aurore.tailleur@fredon-na.fr

### Directeur de publication

Bernard LAYRE  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°01 du 24/04/25 »



## Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Asperge ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

- **Criocère** : faible présence d'adultes et d'œufs dans les parcelles. A surveiller avec le retour du beau temps en début de semaine prochaine.
- **Scutigérelle** : présence dans les Landes et le Blayais. Attaque problématique et en extension dans les Landes.
- **Rouille physiologique du turion** : 100% des parcelles observées sont touchées.

### Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les premiers semis.

### Haricot

- **Début des semis cette semaine.**

### Tomate

- **Plantations en cours.**

### Notes nationales

- [« Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes »](#)
- [« Encyclopédie 'Pucerons' INRAe »](#)
- [Notes nationales - Biodiversité](#)

En 2025, les réseaux de surveillance pour la filière Légumes de plein champ et d'industrie seront constitués de 3 niveaux :

- **Les parcelles de référence** : il s'agit de parcelles fixes sur lesquelles des observations sont réalisées régulièrement (pour chaque bulletin) selon un protocole national ;
- **Les tours de plaine** : il s'agit d'un réseau d'observateurs « experts » constitué de chefs de cultures, de techniciens de diverses structures de production ou de coopératives. Ils suivent un nombre important de parcelles et nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des parcelles observées, à l'échelle de l'exploitation ou d'un secteur géographique ;
- **Le réseau de piégeage** : il s'agit d'un réseau de pièges à phéromones répartis sur l'ensemble de l'ex-région Aquitaine. L'objectif est de surveiller la présence d'insectes ravageurs ainsi que son extension géographique et également de préciser le moment d'apparition des premiers papillons (via des courbes de vol).

## Météo

Après un début du mois d'avril chaud et ensoleillé (température avoisinant les 30°C), un temps plus frais et humide s'est installé depuis plusieurs jours. La semaine prochaine, des conditions climatiques plus clémentes devraient faire leur retour avec des températures attendues proches de 25°C.

**Prévision du 25 au 30 avril** (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :					
<b>Blaye (33)</b>	<b>VENDREDI 25</b>  <b>9° / 21°</b> ◀ 15 km/h	<b>SAMEDI 26</b>  <b>13° / 18°</b> ▲ 20 km/h 45 km/h	<b>DIMANCHE 27</b>  <b>11° / 19°</b> ▼ 15 km/h	<b>LUNDI 28</b>  <b>9° / 23°</b> ▼ 20 km/h	<b>MARDI 29</b>  <b>10° / 25°</b> ▼ 20 km/h 40 km/h	<b>MERCREDI 30</b>  <b>12° / 23°</b> ▼ 15 km/h
<b>Saint-Jean-d'Ilac (33)</b>	<b>VENDREDI 25</b>  <b>8° / 20°</b> ◀ 10 km/h	<b>SAMEDI 26</b>  <b>11° / 17°</b> ▲ 20 km/h 40 km/h	<b>DIMANCHE 27</b>  <b>10° / 20°</b> ▶ 10 km/h	<b>LUNDI 28</b>  <b>8° / 24°</b> ◀ 15 km/h	<b>MARDI 29</b>  <b>11° / 24°</b> ▼ 20 km/h 40 km/h	<b>MERCREDI 30</b>  <b>12° / 25°</b> ◀ 15 km/h
<b>Herm (40)</b>	<b>VENDREDI 25</b>  <b>10° / 23°</b> ▶ 15 km/h	<b>SAMEDI 26</b>  <b>12° / 16°</b> ▶ 20 km/h 45 km/h	<b>DIMANCHE 27</b>  <b>10° / 19°</b> ▲ 10 km/h	<b>LUNDI 28</b>  <b>8° / 22°</b> ◀ 15 km/h	<b>MARDI 29</b>  <b>11° / 25°</b> ▼ 10 km/h	<b>MERCREDI 30</b>  <b>10° / 26°</b> ◀ 10 km/h
<b>Denguin (64)</b>	<b>VENDREDI 25</b>  <b>9° / 24°</b> ▶ 15 km/h 40 km/h	<b>SAMEDI 26</b>  <b>12° / 16°</b> ▶ 20 km/h 45 km/h	<b>DIMANCHE 27</b>  <b>11° / 19°</b> ▶ 5 km/h	<b>LUNDI 28</b>  <b>6° / 21°</b> ◀ 15 km/h	<b>MARDI 29</b>  <b>8° / 24°</b> ◀ 5 km/h	<b>MERCREDI 30</b>  <b>9° / 23°</b> ▲ 5 km/h
<b>Marmande (47)</b>	<b>VENDREDI 25</b>  <b>10° / 23°</b> ◀ 10 km/h	<b>SAMEDI 26</b>  <b>12° / 19°</b> ▲ 20 km/h 40 km/h	<b>DIMANCHE 27</b>  <b>12° / 21°</b> ▲ 10 km/h	<b>LUNDI 28</b>  <b>9° / 24°</b> ▼ 15 km/h	<b>MARDI 29</b>  <b>12° / 24°</b> ▼ 15 km/h 40 km/h	<b>MERCREDI 30</b>  <b>14° / 24°</b> ▼ 20 km/h



## Solutions de biocontrôle

Consultez la *note de service* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.

**De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.**

## Asperge

### • Réseau de surveillance

En 2025, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, dans les Landes (Sables et Sud Adour) ainsi que dans le Blayais.

### • Surface renseignée

Cette semaine, 146 ha d'asperges ont été renseignés :

- Dans les Landes : 71 ha en production et 45 ha en végétation (plantations 2025 réalisées du 17/03 au 08/04).
- Dans le Blayais : 30 ha.

Dans les Landes, les parcelles sont rentrées en production au cours de la semaine du 17 février. A ce jour, 440 ha sont en production dans les Landes.

### • Etat sanitaire des cultures

#### ○ Criocère

#### Eléments de biologie :

Le criocère *Crioceris asparagi* est inféodé à l'Asperge. L'adulte est un petit coléoptère de 6 mm qui hiverne dans le sol, ou sous les végétaux en décomposition, pour se nourrir. Il mordille également les turions. Les œufs sont de forme ovale. Ils sont de couleur noire à marron verdâtre, pondus séparément ou en rangs de 3 à 10, posés perpendiculairement sur les rameaux et feuilles des asperges. La larve, en forme de petite limace grise de 7 mm avec tête et pattes noires, ronge les organes aériens de l'Asperge. Lorsque sa croissance est achevée, la larve descend le long de la plante et se nymphose dans le sol. La larve, tout comme le ravageur une fois adulte, se nourrit du feuillage de l'asperge. Tout en se nourrissant, les larves sécrètent un liquide noirâtre constitué de matières fécales qui peuvent contaminer la plante.

Le cycle de développement du criocère de l'asperge comprend le stade œuf, 4 stades larvaires, un stade pupe et l'adulte. 2 générations se succèdent dans l'année. Les adultes qui ont hiverné pondent dès les premiers jours de mai et les adultes de première génération apparaissent en juin. Ceux de la deuxième génération sont formés en juillet mais restent en diapause jusqu'au printemps suivant.



**Adultes, œufs et larves de criocères**

(Crédit Photo : FREDON NA)

## Situation sur le terrain :

Landes : la présence d'adultes est très aléatoire et faible sur 60% des surfaces observées en végétation (soit 27 ha de plantations 2025). Quelques rares œufs sont observés sur 8% des surfaces observées (soit 4 ha de plantations 2025).

Blayais : les premiers criocères ont fait leur apparition le 7 avril et se sont fortement développés au cours des 8 jours qui ont suivi. Actuellement, ils sont moins nombreux et peu actifs (présence sur 20 ha soit 2/3 des surfaces observées) mais les œufs sont bien visibles sur les turions.

## Seuil indicatif de risque :

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.

### Evaluation du risque :

Avec les conditions climatiques fraîches et humides de ces derniers jours, les populations de criocères sont faibles et le seuil indicatif de risque n'est pas atteint dans les parcelles.

Mais attention, soyez vigilants avec la remontée des températures prévue pour la semaine prochaine (supérieures à 24°C), la présence des populations devrait être significative et à risque.

- **Mouches des semis (*Delia platura*)**

## Situation sur le terrain :

Landes : des mouches des semis sont présentes sur les parcelles rebuttées (soit 100% des parcelles en récoltes). Les attaques de larves sur turions s'atténuent après une semaine sous paillage.

Blayais : après une période de forts dégâts de larves de mouches des semis sur 20% des surfaces (fin mars/ début avril), les dégâts ont très fortement diminué. Actuellement, ils sont visibles sur 20 ha (soit 2/3 des surfaces observées) avec moins de 5% de turions attaqués.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

### Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage / paillage.

- **Mouches de l'Asperge (*Platyparea poeciloptera*)**

## Situation sur le terrain :

Landes : pas d'attaque signalée.

Blayais : les mouches de l'asperge ont fait leur apparition en même temps que les criocères (soit autour du 7 avril) et ont été en fort développement au cours des 8 jours qui ont suivi. Actuellement, elles sont moins visibles (présentes sur 10 ha soit 1/3 des surfaces observées) et peu actives.

### Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

- **Mouches mineuses de l'Asperge (*Ophiomyia simplex*)**

## Situation sur le terrain :

Landes : pas d'attaque signalée.

Blayais : les mouches mineuses de l'asperge ont fait leur apparition le 11 avril sur les secteurs traditionnellement concernés et ont été en fort développement au cours des 6 jours qui ont suivi. Actuellement, elles sont peu visibles (présentes sur 2 ha soit 7% des surfaces observées) et peu actives.

#### **Evaluation du risque :**

La période à risque est en cours notamment dans le Blayais.

#### o **Scutigérelles**

##### **Situation sur le terrain :**

Landes : la présence de scutigérelles est signalée sur 21% des parcelles observées (soit 15 ha) avec une fréquence d'attaque supérieure à 50% et l'intensité des piqûres classe les turions en déchets non commercialisables. La situation est **très problématique** et **en extension**.

Blayais : quelques rares symptômes sur turions sont observés sur 5 ha (soit 17% des surfaces observées) et sont très localisés.



**Scutigérelles : présence dans terre et sur turions + dégâts sur turions**

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

#### o **Taupins**

##### **Situation sur le terrain :**

Landes : pas d'attaque signalée.

Blayais : quelques rares symptômes sur turions sont observés sur 5 ha (soit 17% des surfaces observées) et sont très localisés.

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

#### **Evaluation du risque :**

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables aux scutigérelles et aux taupins qui attaquent les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses humifères mais également dans le Blayais.

- **Rouille physiologique du turion**

**Situation sur le terrain :**

Landes : les conditions climatiques fraîches et humides favorisent la présence de rouille sur turions qui peut être marquée. Des symptômes sont observés sur 100% des parcelles en récolte (soit 71 ha), avec moins de 5% de turions atteints.

Blayais : suite aux pluies et au ralentissement de la pousse, les symptômes de rouille physiologique du turion sont en hausse cette semaine. 100% des parcelles sont concernées (soit 30 ha) dont 5 ha avec plus de 5% de turions touchés.

- ***Phytophthora megasperma***

**Situation sur le terrain :**

Landes : le temps humide et frais qui freine la pousse des turions provoque l'apparition de *Phytophthora megasperma* sur la partie basse des turions. Cependant, le niveau d'attaque reste faible. On note 15 ha touchés (soit 21% des parcelles en récolte observées) avec plus de 5% des turions touchés.

Blayais : pas d'attaque signalée.



**Symptômes de *Phytophthora megasperma* sur turions**

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

**Période de risque** : jeune turion en croissance.

**Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques fraîches et humides de ces derniers jours sont très favorables au développement de ces maladies. Le retour d'une météo plus clémente la semaine prochaine, avec des pousses de turions plus rapides, devrait atténuer les problématiques Rouille et *Phytophthora*.

# Maïs doux

---

- Réseau de surveillance

En 2025, plusieurs parcelles de référence, situées dans les principaux bassins de production de maïs doux, seront suivies.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées dans les Landes (Sables, Haute-Lande, Sud Adour), en Lot-et-Garonne et dans les Côteaux du Béarn et des Gaves.

- Surface renseignée

Les premiers semis ont été réalisés début avril.

Pour la rédaction de ce bulletin, 177 ha ont été renseignés dans les Landes et en Lot-et-Garonne (stades « semis » à « 2 feuilles » - BBCH 12).

- Aléas climatiques

Les premiers semis de début avril ont été réalisés dans de bonnes conditions météorologiques. Cependant, les fortes précipitations du week-end dernier ainsi que la chute des températures vont probablement réduire la qualité des levées pour les derniers semis.

- Etat sanitaire des cultures

- Vers gris

## Eléments de biologie :

Les vers gris sont des chenilles de lépidoptères de la famille des noctuelles. Deux espèces sévissent sur la culture de maïs doux : *Agrotis segetum* et *Agrotis ipsilon*. Ces insectes sont polyphages et peuvent également attaquer d'autres cultures (asperge, carotte, tabac, etc.).

Les chenilles de ce papillon causent des dégâts au maïs doux en attaquant le collet de la plante et en provoquant le flétrissement puis la mort de celle-ci. Ces attaques surviennent lors des jeunes stades du maïs, jusqu'à 8-10 feuilles environ, alors que la tige de la plante est encore tendre.

Les dégâts de vers gris se reconnaissent à l'aspect flétri du pied et à la trace de morsures à la base du pied. La chenille est grise et peut être trouvée dans le sol en grattant à la base du pied de maïs.



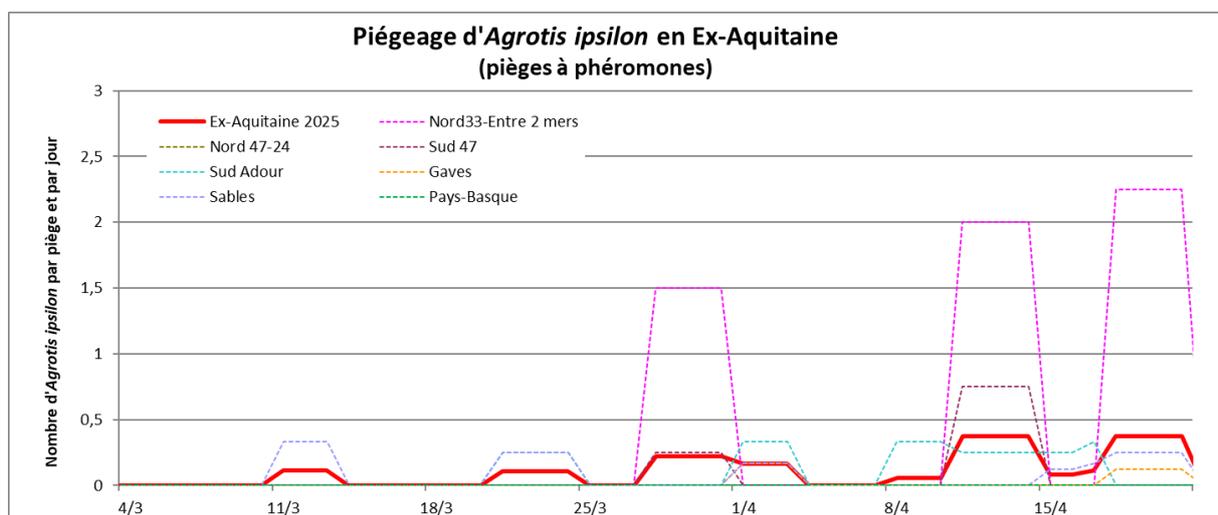
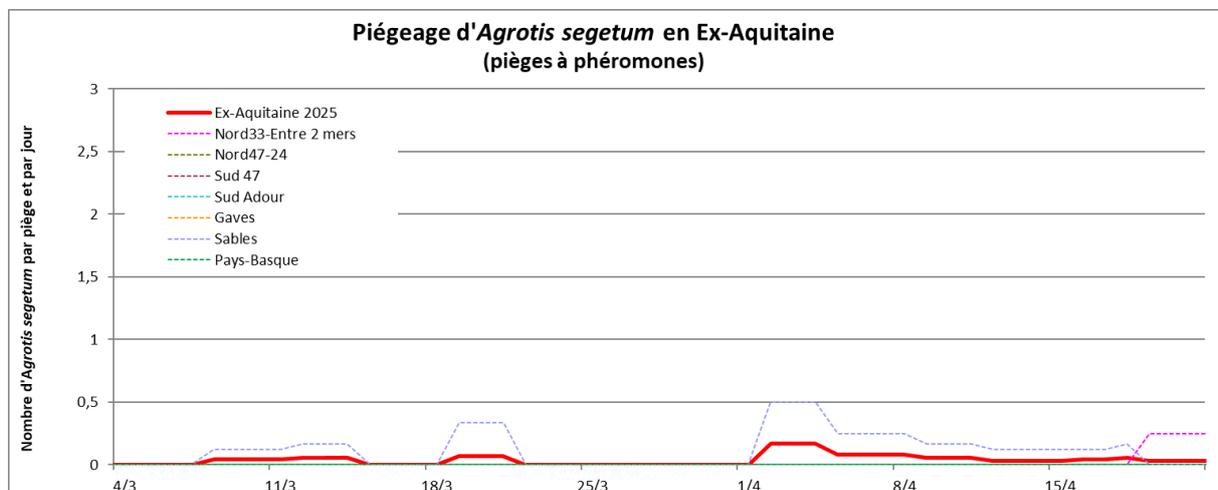
**Dégâts (cornet flétri), morsure et larve de vers gris**

(Crédit Photo : FREDON NA)

## Situation sur le terrain :

Les pièges à phéromones vers gris ont été mis en place dès le 6 mars. La première capture d'*A. segetum* a été enregistrée le 10 mars dans les Sables et les premières captures d'*A. ipsilon* le 13 mars, dans les Sables également.

Cette semaine, un papillon d'*A. segetum* a été capturé dans le Nord 33 – Entre-deux-Mers et 12 papillons d'*A. ipsilon* ont été piégés dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Gaves et Sables.



**Période de risque :** jeune maïs, « 2 feuilles » à « 8 – 10 feuilles »

**Seuil indicatif de risque :** 5% de pieds attaqués.

### Evaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

#### o Limaces

## Situation sur le terrain :

Des dégâts de limaces ont été observés sur 40 ha en Lot-et-Garonne (secteurs Agen / Marmande / Tonneins) avec moins de 5% de plantes attaquées.

### Evaluation du risque :

Les conditions climatiques humides de ces derniers jours sont très favorables aux attaques de limaces qui sont plutôt précoces cette année.

# Haricot

- Réseau de surveillance

En 2025, plusieurs parcelles de référence seront suivies, principalement dans la zone des Sables et en Lot-et-Garonne.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, sur l'ensemble de l'ex-Aquitaine.

- Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de haricot devraient être semées cette semaine.

# Tomate

- Réseau de surveillance

En 2025, une parcelle de référence sera suivie en Lot-et-Garonne.

En complément, des parcelles seront suivies dans le cadre des tours de plaine, essentiellement localisées en Lot-et-Garonne, Dordogne et Gironde.

- Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les premières parcelles de tomates d'industrie ont été plantées la semaine dernière.

Pour la rédaction de ce bulletin, 55 ha ont été renseignés. Toutes les parcelles sont au stade « plantation ».

- Etat sanitaire des cultures

Les parcelles sont tout juste plantées, il n'y a rien à signaler pour le moment : pas de ravageur, ni de maladie, ni de levées d'adventices.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :**

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*